

195. *Boffarua*. S'étend depuis le terrain de *Boffarua* jusqu'à celle de *Boffarua* sur environ quatre vingt dix brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à *Matouza* sur environ cent brasses. *Cataura a-Mara* est le propriétaire de ce terrain. Signé: *Cataura a-Mara*.

196. *Fidou*. S'étend depuis le terrain de *Fidou* jusqu'à celle de *Lechi*, sur environ vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à la montagne de *Lechi* sur environ cent brasses. *Matouza a-Fidou* est le propriétaire de ce terrain. Signé: *Matouza a-Fidou*.

197. *Lechi*. S'étend depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à celle de *Lechi* sur environ trente brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à la montagne de *Lechi* sur environ cent soixante brasses. *Matouza a-Fidou* est le propriétaire de ce terrain. Signé: *Matouza a-Fidou*.

198. *Lechi*. S'étend depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à celle de *Lechi* sur environ quarante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à la montagne de *Lechi* sur environ cent quatre vingt dix brasses. *Matouza a-Fidou* est le propriétaire de ce terrain. Signé: *Matouza a-Fidou*.

199. *Lechi*. S'étend depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à celle de *Lechi* sur environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à *Matouza* terrain de *Lechi* sur environ cent quatre vingt dix brasses. *Matouza a-Fidou* est le propriétaire de ce terrain. Signé: *Matouza a-Fidou*.

200. *Lechi*. S'étend depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à celle de *Lechi* sur environ trente brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Lechi* jusqu'à la montagne de *Lechi* sur environ cinquante brasses. *Matouza a-Fidou* est le propriétaire de ce terrain. Signé: *Matouza a-Fidou*.